

LA RÉGIE AUTONOME INTERCOMMUNALE DE DISTRIBUTION D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ DE FES

Vu le Décret n°2-64-394 du 22 Joumada I 1384 (29 Septembre 1964) relatif aux Régies Communales dotées de la personnalité Civile et de l'Autonomie Financière.

Vu le Décret n°2-11-681 régissant les procédures de nominations aux postes de responsabilité.

Vu la circulaire du chef de Gouvernement n° 7/2013 du 29 Avril 2013 relative à la nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics.

Vu le statut du personnel des entreprises de production, de transport et distribution d'eau et d'électricité au Maroc.

Vu la résolution du Conseil d'administration de la RADEEF dans sa session du 27 Juin 2014, approuvant la procédure de nomination dans les postes de responsabilité conformément à la circulaire du chef de Gouvernement n° 7/2013 du 29 Avril 2013.

Vu qu'un poste de responsabilité est vacant ;

Le Directeur Général de la RADEEF, et conformément à la réglementation en vigueur a décidé de faire appel à la candidature en interne pour occuper le poste de **Chef de Division des Affaires Juridiques**.

Cet appel à candidatures est ouvert aux candidats intéressés parmi les cadres de la RADEEF, remplissant les conditions et critères exigés pour occuper le poste en question comme indiqué ci-après :

Intitulé du poste	Qualification et expérience professionnelle minimale requise
Chef de Division des Affaires Juridiques	Formation universitaire Bac + 4 ou plus en droit, avec une expérience de 5 ans minimum dans le domaine

Les cadres de la RADEEF intéressés par cette annonce et disposant des conditions requises, devront déposer leurs dossiers de candidatures auprès du Département des ressources humaines au plus tard le 25 janvier 2018

Le dossier de candidature est constitué des documents suivants :

- Demande de candidature
- Un curriculum vitae (CV) indiquant les compétences du candidat, son parcours académiques et professionnel ainsi que les fonctions occupées.
- La méthodologie proposée par le candidat pour la gestion et le développement du poste en question.

Le Directeur Général de la RADEEF désignera une commission qui se chargera :

- de la sélection des dossiers répondants aux conditions et exigences de la candidature
- de passer les entretiens avec les candidats sélectionnés
- Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération.



Le Directeur Général
Youssef LAKLALECH